



Normes de compétences *provisaires* pour les enseignants des Territoires du Nord-Ouest

Promouvoir l'apprentissage et le perfectionnement
professionnel continu en contexte nordique

Octobre | 2022

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest



Table des matières

Introduction	3
Normes pour les enseignants	4
Continuum de croissance	7
Stades de croissance	7
Continuum de croissance : stades de croissance	8
Norme 2 : Les enseignants agissent de manière éthique et préservent l'intégrité, la crédibilité et la réputation de leur profession.....	11
Norme 3 : Les enseignants valorisent la participation, l'aide et la collaboration des parents, tuteurs, familles et communautés aux activités scolaires.....	13
Norme 4 : Les enseignants créent un milieu d'apprentissage accueillant et sûr pour tous, notamment par l'établissement de bons liens affectifs avec les élèves.....	15
Norme 5 : Les enseignants structurent l'enseignement et l'apprentissage de manière à favoriser le développement des élèves.	17
Norme 6 : Les enseignants étudient et intègrent des stratégies pédagogiques de manière à créer des milieux respectueux de la culture et inclusifs propices à l'apprentissage et au développement des élèves.	19
Norme 8 : Les enseignants s'engagent dans leur perfectionnement professionnel.....	23
Coordonnées	25
Références.....	26

Introduction

Les présentes Normes de compétences *provisoires* pour les enseignants des Territoires du Nord-Ouest (TNO) ont été élaborées en collaboration avec les organismes scolaires ténois et l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest (AETNO). Elles fixent des attentes professionnelles raisonnables pour tous les enseignants certifiés en exercice sur le territoire.

Même si elles sont présentées séparément, les normes sont interreliées et toutes aussi cruciales pour être et devenir un enseignant ténois compétent. Le concept de l'enseignant compétent est issu des enseignements des aînés sur les personnes compétentes : « La personne compétente est prête, disposée et apte à apprendre et à contribuer à l'essor de sa collectivité. Elle est motivée à effectuer la tâche à accomplir, elle sait reconnaître l'information et les habiletés pertinentes et comment en tirer parti. Elle fait preuve d'intégrité dans des relations honorables avec soi, les autres, le territoire et le monde spirituel. La personne compétente sait combiner les visions du monde autochtone et euro-occidental sur la façon d'être, de savoir, de faire et de croire pour les appliquer dans son style de vie. »

Les normes reflètent la croyance des TNO que toutes les personnes dans la vie d'un élève jouent un rôle fondamental dans sa formation, qu'il s'agisse des intervenants en milieu scolaire, des parents, des autres membres de la famille ou de la collectivité. Le système d'éducation et tous ses membres doivent viser à créer un milieu d'apprentissage accueillant, appuyé sur la communauté, qui respecte et promeut les visions du monde, les cultures et les langues autochtones.

Fonder les normes sur les compétences est un choix délibéré, car les critères de réussite d'un enseignant ne se résument pas à une liste d'habiletés.

La définition du mot compétence varie d'un contexte à l'autre; dans les pages qui suivent, elle est un ensemble interdépendant de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes (qui peuvent également être des habitudes d'esprit ou des valeurs) qui représentent la capacité d'exécuter les fonctions intégrales d'une profession particulière et de réagir avec succès dans les situations critiques d'une profession particulière.

Les normes présentées dans le présent document englobent donc les connaissances, les habiletés et les valeurs qu'un enseignant ténois devrait, pour offrir un enseignement fécond, présenter et transférer.

Une version provisoire des normes restera en vigueur pendant la durée du projet pilote à petite échelle de l'année scolaire 2022-2023. Les commentaires recueillis dans le cadre de ce projet pilote serviront à peaufiner les normes et à orienter l'élaboration d'un nouveau modèle d'évaluation et de perfectionnement des enseignants des TNO.

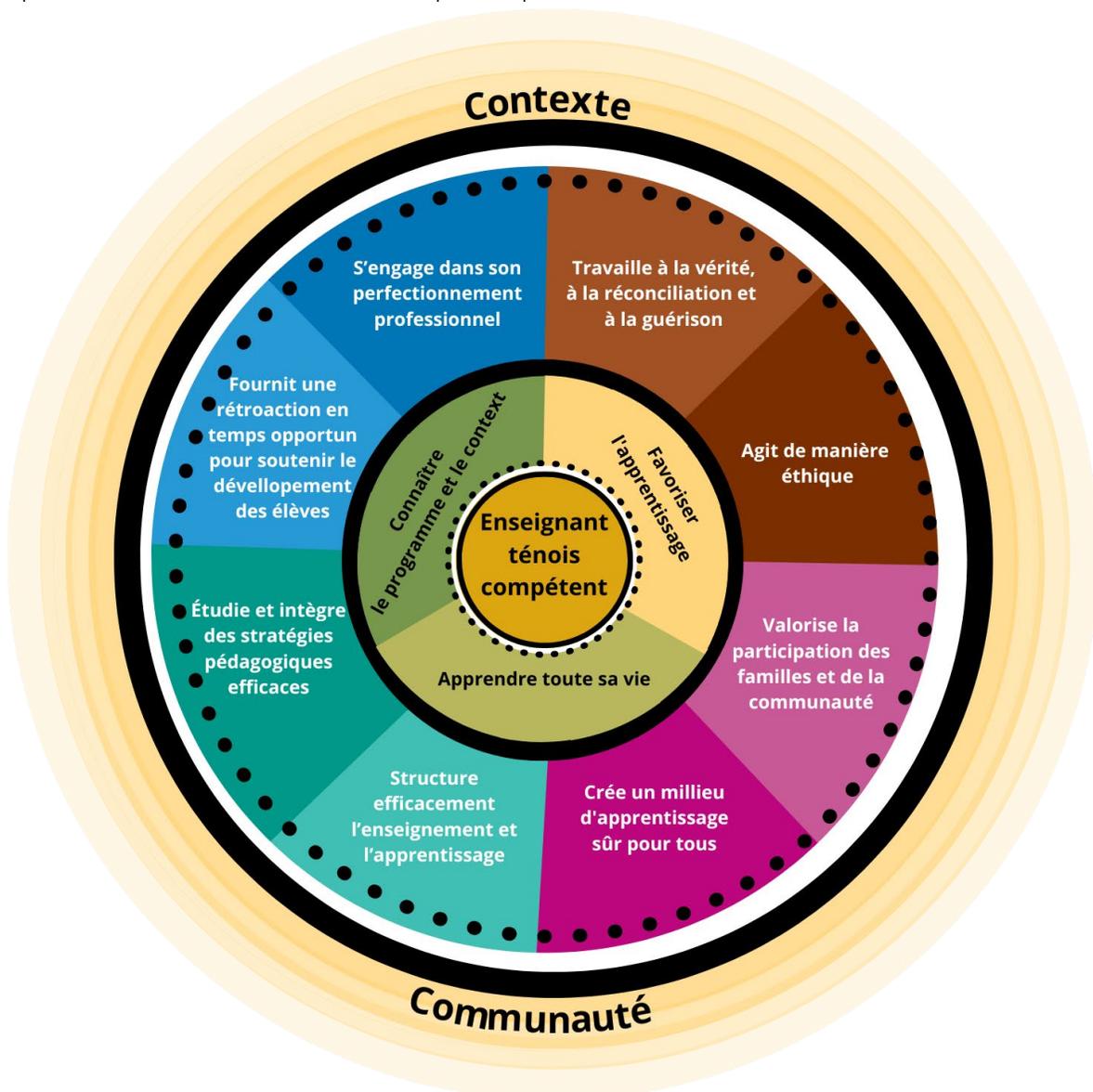
Normes pour les enseignants

Les normes sont fondées sur les compétences clés des enseignants :

- Connaître les programmes et le contexte d'enseignement où ils exercent
- Favoriser l'apprentissage de tous les élèves
- Apprendre toute leur vie

Les compétences clés jouent un rôle essentiel dans la progression d'un enseignant dans chacune des huit normes. Chaque compétence et norme prend des attributs uniques puisqu'elles s'inscrivent dans le contexte et la communauté d'enseignement et de vie des enseignants.

Les enseignants jouissent d'une liberté d'action et sont à même d'assumer un rôle important dans leur croissance, leur développement et leur réussite. La façon dont l'enseignant applique et illustre ces compétences normées évolue dans le temps et dépend du contexte socioculturel où il exerce.



Norme 1 : Les enseignants mettent de l'avant, respectent et promeuvent les visions du monde, les cultures et les langues autochtones. Ils reconnaissent les effets de la colonisation sur le passé, le présent et l'avenir. Ils se penchent sur leurs préjugés, attitudes, croyances, valeurs et pratiques afin de favoriser la réconciliation.

Les enseignants mettent de l'avant, respectent et promeuvent les perspectives, les cultures et les langues autochtones en tant que socle du système scolaire des TNO. Ils mettent en place un milieu qui favorise l'accompagnement holistique des élèves et comprennent que le bien-être et la sûreté de leurs élèves comportent des dimensions culturelle, spirituelle, intellectuelle, sociale, affective, physique et mentale. Ils cherchent, sélectionnent et intègrent des personnes-ressources de la communauté ainsi que des programmes appropriés et contextualisés (dont des programmes approuvés aux TNO, de la documentation locale et des personnes-ressources de la communauté comme les aînés et les gardiens du savoir) pour créer des expériences authentiques qui reflètent les valeurs de la collectivité.

Norme 2 : Les enseignants agissent de manière éthique et préservent l'intégrité, la crédibilité et la réputation de leur profession.

Les enseignants respectent le code de déontologie et assument leurs responsabilités. Ils connaissent et respectent les exigences législatives, administratives et organisationnelles.

Norme 3 : Les enseignants valorisent la participation, l'aide et la collaboration des parents, tuteurs, familles et communautés aux activités scolaires.

Les enseignants interagissent de manière respectueuse avec les parents et les tuteurs, les familles et la collectivité. Ils autonomisent leurs élèves, encouragent leur participation et cherchent à les rendre maîtres de leurs apprentissages. Ils mobilisent dans l'éducation des enfants les parents ou tuteurs et la collectivité, et entretiennent des relations positives au sein de l'école, avec les autres écoles et dans la communauté. Les enseignants interagissent avec les personnes-ressources de la collectivité et soutiennent tout le personnel scolaire pour améliorer les pratiques d'enseignement.

Norme 4 : Les enseignants créent un milieu d'apprentissage accueillant et sûr pour tous, notamment par l'établissement de bons liens affectifs avec les élèves.

Les enseignants connaissent la culture, la langue et l'histoire de la collectivité où ils exercent. Ils connaissent les étapes du développement physique, affectif, social, culturel et intellectuel des élèves. Ils aménagent la classe pour qu'elle soit accueillante pour les élèves et leur fournisse un cadre qui favorisera leur bonne santé mentale, soutiendra leur bien-être, répondra à leurs besoins socioaffectifs et leur permettra de se sentir en sûreté.

Norme 5 : Les enseignants structurent l'enseignement et l'apprentissage de manière à favoriser le développement des élèves.

Les enseignants valorisent la manière dont chaque élève apprend et intègrent dans leur pratique les façons autochtones de connaître, de faire, d'être et de croire. Ils établissent des objectifs d'apprentissage centrés sur l'élève en tenant compte de ses besoins. Ils élaborent des séquences d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. Ils sélectionnent, adaptent et structurent les enseignements de manière à favoriser l'épanouissement des élèves. Ils savent, lorsque nécessaire, installer la continuité des enseignements entre les niveaux et les disciplines des programmes approuvés des TNO.

Norme 6 : Les enseignants étudient et intègrent des stratégies pédagogiques de manière à créer des milieux inclusifs et respectueux de la culture, propices à l'apprentissage et au développement des élèves.

En classe, les enseignants communiquent de façon efficace et respectueuse de la culture. Ils connaissent les stratégies d'enseignement en usage, de même que les approches d'intégration scolaire conçues pour épauler les élèves dans leur croissance et leur développement. Les enseignants connaissent les stratégies pédagogiques adaptées à la culture qui permettent d'intégrer les technologies et le numérique à leur enseignement pour favoriser l'épanouissement des élèves. Ils connaissent et appliquent des stratégies pédagogiques respectant l'approche axée sur les forces. S'appuyant sur diverses sources éprouvées, ils évaluent et améliorent la construction et la mise en œuvre des enseignements.

Norme 7 : Les enseignants évaluent les apprentissages, les commentent régulièrement et indiquent aux élèves les résultats atteints de manière à soutenir leur épanouissement.

Les enseignants évaluent fréquemment les apprentissages et examinent toujours de près les résultats des élèves afin de cerner les besoins en la matière. Ils fournissent rapidement aux élèves des rétroactions utiles sur leurs apprentissages. Les enseignants appliquent des pratiques d'évaluation objective et homogène; ils emploient des stratégies comme l'observation, les exemples, les grilles de correction et les critères, tout en tenant compte des besoins pédagogiques des élèves. Ils communiquent à divers publics les résultats et la progression des élèves.

Norme 8 : Les enseignants s'engagent dans leur perfectionnement professionnel.

Les enseignants cernent et planifient les objectifs de perfectionnement professionnel en tenant compte de leurs priorités personnelles, mais aussi des priorités de leurs pairs, de leur école et de leur organisme scolaire. Ils suivent de la formation continue et intègrent leurs connaissances professionnelles dans la pratique enseignante afin de favoriser le développement des élèves et de partager le savoir dans un esprit de collaboration. De plus, ils mobilisent l'équipe pour améliorer les pratiques pédagogiques dans l'école et partagent leur savoir dans un esprit de collaboration.

Continuum de croissance

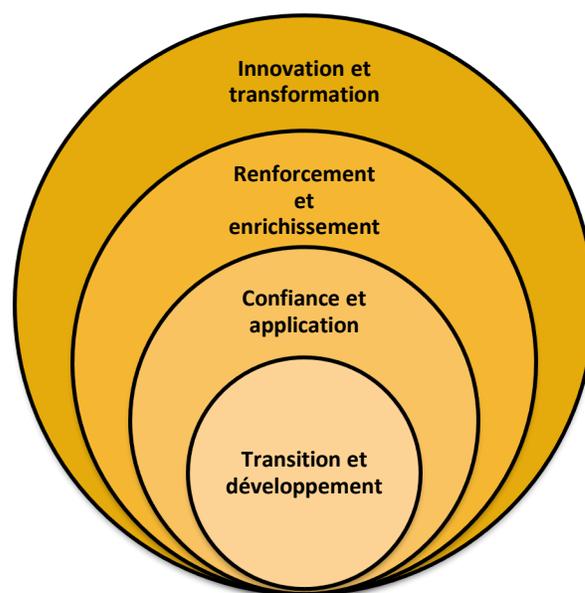
Chaque **norme de compétence pour les enseignants des TNO** est subdivisée en domaines clés observables, lesquels sont répartis en plusieurs stades de croissance et présentées dans une grille d'évaluation. Les descripteurs de la grille représentent la transposition croissante des compétences essentielles des enseignants et l'évolution temporelle dans un domaine particulier. La progression d'un stade à l'autre signale la maîtrise croissante qui transparaît par la capacité accrue à élargir ses horizons de compétences et à se débrouiller dans des situations complexes.

Stades de croissance

Le continuum de croissance a été divisé en quatre **stades de croissance** :

- Transition et développement
- Confiance et application
- Renforcement et enrichissement
- Innovation et transformation

Ces quatre **stades de croissance** dessinent les critères de chaque norme et domaine, pour reconnaître les étapes d'évolution de la croissance professionnelle des enseignants, quelles que soient leurs aspirations à ce sujet.



La croissance se rattache à un contexte. Un enseignant peut certes innover et se transformer dans un contexte, mais reculer au stade de confiance et de mise en application dans un autre. Il peut notamment s'agir d'un changement d'année scolaire, de collectivité ou de cours. La fluidité entre les stades de croissance est naturelle et souhaitable.

On n'attend pas d'un enseignant qu'il atteigne le stade « Innovation et transformation » dans chaque domaine clé présenté.

Le continuum de croissance dessine simplement le parcours que peuvent suivre les enseignants dans leur développement professionnel pendant leur carrière. Ils ne souhaiteront pas forcément atteindre le stade « Innovation et transformation » dans tous les domaines clé.

Ne pas atteindre le niveau d'expertise « Innovation et transformation » ne signifie pas que l'enseignant n'est pas suffisamment compétent, puisque ceux qui atteignent ce niveau vont en fait généralement bien au-delà des attentes usuelles.

Les **stades de croissance** aideront les enseignants à :

- créer eux-mêmes leur plan de perfectionnement et suivre au moment opportun des formations pertinentes et ciblées;
- bien comprendre les compétences requises pour réussir dans leurs fonctions de même que pour progresser et apprendre tout au long de leur carrière;
- réfléchir à leur évolution et à leurs objectifs en tant qu'enseignant.

Continuum de croissance : stades de croissance

Être et devenir un enseignant téniois compétent			
Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
<p>Dans la grille d'évaluation des compétences, le stade de croissance transition et développement correspond aux <i>normes minimales attendues</i> d'un enseignant compétent. On précise ici ce qui est attendu d'un diplômé récent d'un programme d'enseignement qui arrive aux Territoires du Nord-Ouest.</p> <p>À ce stade, l'enseignant commence à transférer des connaissances, des pratiques et des valeurs reflétant la collectivité où il vit et travaille. On place les bases qui permettront l'essor professionnel.</p>	<p>Les enseignants qui montrent les habiletés, les valeurs et les attitudes du stade de croissance confiance et application transfèrent continuellement et efficacement leurs connaissances dans leur pratique. Ce degré d'expertise se caractérise aussi par une réflexion personnelle sur ses activités d'enseignement et la sollicitation de rétroaction auprès des élèves pour créer des expériences d'enseignement et d'apprentissage efficaces.</p> <p>À ce stade, l'enseignant valorise l'inclusion et l'éducation autochtone et applique les pratiques correspondantes au quotidien. Il crée des milieux d'apprentissage sûrs, positifs et productifs pour tous les élèves.</p>	<p>Les enseignants montrant les habiletés, les valeurs et les attitudes du stade de croissance renforcement et enrichissement sont des acteurs précieux de la communauté scolaire.</p> <p>Ils aident leurs collègues à améliorer leurs pratiques par de sages conseils et de bons exemples. Ils aident les autres à créer des milieux d'apprentissage sûrs, positifs et productifs pour tous les élèves.</p> <p>Ils réfléchissent à leurs besoins professionnels, s'autoévaluent et s'adaptent aux besoins d'apprentissage de leurs élèves. Ils évaluent les programmes d'apprentissage en place en fonction des données colligées et des grands principes établis. Ce sont des enseignants extrêmement efficaces qui savent communiquer avec tous ceux qui les entourent.</p>	<p>Les enseignants montrant les habiletés, les valeurs et les attitudes du stade de croissance innovation et transformation sont des acteurs respectés et valorisés dans leur communauté.</p> <p>Ce sont des sources précieuses de soutien et d'inspiration pour leurs pairs, qui peuvent croître en tant que professionnels à leur contact. Ce sont d'excellents modèles de pratique et de sagesse. Ces enseignants savent proposer des améliorations et des changements mûrement réfléchis et fondés sur les données colligées qui bonifieront réellement les occasions d'apprentissage pour tous les élèves de la communauté. Ils évaluent l'efficacité des pratiques en place en s'appuyant sur le profil des élèves et sur les grands principes établis.</p>

Norme 1 : Les enseignants mettent de l'avant, respectent et promeuvent les visions du monde, les cultures et les langues autochtones. Ils reconnaissent les effets de la colonisation sur le passé, le présent et l'avenir. Ils se penchent sur leurs préjugés, attitudes, croyances, valeurs et pratiques afin de favoriser la réconciliation.

	Domaine d'intérêt	Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
1.a	Reconnaît les effets de la colonisation sur le passé, le présent et l'avenir.	Se penche sur ses préjugés, attitudes, croyances, valeurs et pratiques afin de contribuer à la réconciliation.	Adopte un regard critique sur ses croyances, attitudes, préjugés, valeurs et pratiques afin de contribuer à la réconciliation.	Comme modèle, accompagne les collègues dans l'analyse critique de leurs croyances, attitudes, préjugés, valeurs et pratique afin de contribuer à la réconciliation.	Par des discussion constructifs et respectueux, amène les collègues à faire l'analyse critique de leurs croyances, attitudes, préjugés et pratiques pour contribuer à la réconciliation et créer un changement positif.
1.b	Met de l'avant, respecte et promeut les perspectives, cultures et langues autochtones en tant que socle du système scolaire des TNO.	Sait adapter sa pratique pédagogique aux cultures autochtones (programmes Dene Kede et Innuqatigiit) et y intègre le système de valeurs et de croyances ainsi que les règles, pratiques et principes fondamentaux des peuples autochtones des TNO.	Ancre le programme dans les cultures autochtones (programmes Dene Kede et Innuqatigiit) et y intègre le système de valeurs et croyances ainsi que les règles, pratiques et principes fondamentaux des peuples autochtones des TNO.	Instaure un cadre d'apprentissage intégrant au curriculum, à l'enseignement et aux apprentissages le système de valeurs et croyances ainsi que les règles, pratiques et principes fondamentaux des peuples autochtones des programmes Dene Kede et Innuqatigiit.	Accompagne les collègues dans la mise en œuvre de pratiques pédagogiques intégrant au curriculum, à l'enseignement et aux apprentissages, le système de valeurs et croyances ainsi que les règles, pratiques et principes fondamentaux des peuples autochtones des programmes Dene Kede et Innuqatigiit.

1.c	Met en place un milieu qui soutient les élèves de manière holistique et tient compte des multiples facettes du bien-être : mental, physique, affectif, social, intellectuel, spirituel et culturel.	Adopte des stratégies qui soutiennent le bien-être des élèves de manière holistique et tient compte des multiples facettes du bien-être : mental, physique, affectif, social, intellectuel, spirituel et culturel.	Offre l'espace pour soutenir le bien-être holistique en mettant en œuvre les programmes et les exigences législatives de l'école ou du système.	Prend la responsabilité de mettre en place, à l'échelle de l'école ou du système, du programme et des exigences législatives pour soutenir le bien-être des élèves de manière holistique.	Soutient les collègues dans l'offre d'un milieu scolaire qui favorise le bien-être de l'élève de manière holistique.
1.d	Sélectionne et intègre des ressources appropriées au contexte ténois et tire parti des connaissances des membres de la collectivité pour créer des expériences authentiques qui reflètent les valeurs de la collectivité.	Intègre une variété de ressources appropriées (dont des programmes approuvés aux TNO, de la documentation locale) et tire parti des connaissances des membres de la collectivité (dont des personnes-ressources de la communauté comme les aînés et les gardiens du savoir) pour créer des expériences culturelles authentiques qui reflètent les valeurs de la collectivité.	Participe à la sélection et à l'intégration efficace d'une variété de ressources appropriées pour les TNO (dont des programmes approuvés aux TNO, de la documentation locale) et tire parti des connaissances des membres de la collectivité (dont des personnes-ressources de la communauté comme les aînés et les gardiens du savoir) pour faire vivre aux élèves des expériences authentiques qui reflètent les valeurs de la collectivité.	Accompagne ses collègues dans la sélection et l'intégration efficace d'une grande variété de ressources appropriées pour les TNO (dont des programmes approuvés aux TNO, de la documentation locale) et tire parti des connaissances des membres de la collectivité (dont des personnes-ressources de la communauté comme les aînés et les gardiens du savoir) pour faire vivre aux élèves des expériences authentiques qui reflètent les valeurs de la collectivité.	Montre des habiletés exemplaires et accompagne l'équipe de l'école, de l'organisme scolaire, voire de la communauté enseignante des TNO, dans la sélection et l'évaluation de ressources (dont les programmes approuvés aux TNO et de la documentation locale) pour faire vivre aux élèves des expériences authentiques.

Norme 2 : Les enseignants agissent de manière éthique et préservent l'intégrité, la crédibilité et la réputation de leur profession.

	Domaine d'intérêt	Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
2.a	Comprend et respecte les exigences législatives.	Comprend les lois, règlements, politiques et directives ministérielles qui influencent le rôle des enseignants aux TNO.	Se conforme aux lois, règlements, politiques et directives ministérielles qui influencent le rôle des enseignants aux TNO et en comprend les implications.	Amène ses collègues à étudier et à assimiler les lois, règlements, politiques et directives ministérielles qui influencent le rôle des enseignants aux TNO.	Comprend le contexte général derrière les lois, directives, politiques et initiatives, et élabore et met en place des occasions de perfectionnement professionnel pour amener ses collègues à comprendre et à assumer leurs responsabilités prévues par la loi, qu'elles soient nouvelles ou anciennes.
2.b	Comprend et respecte les exigences administratives et organisationnelles.	Comprend les politiques et les procédures administratives et organisationnelles qui s'appliquent aux enseignants.	Comprend les implications des exigences, des politiques et des procédures administratives, organisationnelles et professionnelles qui s'appliquent à sa profession et s'y conforme.	Aide ses pairs à lire et à interpréter les exigences, les politiques et les procédures administratives et organisationnelles.	Prépare, élabore et instaure dans le milieu scolaire des politiques et procédures adaptées pour aider ses pairs à comprendre et à assumer leurs responsabilités administratives, organisationnelles et professionnelles anciennes et nouvelles.

2.c	Respecte le code de déontologie et assume ses responsabilités.	Comprend et applique les principes de la profession enseignante indiqués aux règlements administratifs et aux politiques de l'AETNO et de l'organisme scolaire qui l'emploie. Est conscient de l'importance d'une conduite éthique et professionnelle dans toutes les interactions publiques et sur les médias sociaux.	Respecte les règlements administratifs et les politiques de l'AETNO et de l'organisme scolaire qui l'emploie et reste éthique et professionnel dans toutes ses interactions publiques et sur les médias sociaux.	Respecte les règlements administratifs et les politiques de conduite de l'AETNO et de l'organisme scolaire qui l'emploie. Se comporte de façon parfaitement éthique et montre un jugement sûr dans tous les contextes scolaires et communautaires, attitude qui se reflète dans l'usage des médias sociaux et les interactions publiques.	Respecte les règlements administratifs et les politiques de conduite de l'AETNO et de l'organisme scolaire qui l'emploie. Est un modèle d'éthique et de collégialité. Exerce un jugement sûr et éclairé dans tous les échanges avec des élèves, des collègues et la communauté, attitude qui se transpose également dans l'usage des médias sociaux et les interactions publiques.
-----	----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Norme 3 : Les enseignants valorisent la participation, l'aide et la collaboration des parents, tuteurs, familles et communautés aux activités scolaires.

	Domaine d'intérêt	Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
3.a	Interagit avec les parents et les tuteurs, mais aussi avec la population générale, toujours dans le respect.	Comprend les stratégies nécessaires pour travailler de manière efficace, respectueuse et confidentielle avec les parents, les tuteurs, la famille et la population en général.	Établit et entretient des relations basées sur le respect et la collaboration avec les parents, les tuteurs, la famille et la population en général à propos des apprentissages et du bien-être des enfants.	Établit des partenariats ouverts et respectueux avec les parents, les tuteurs, les familles et la population en général, par une communication adaptée à la culture pour favoriser l'apprentissage et le bien-être des élèves.	Trouve, crée et met à profit des occasions de mobiliser les partenaires (parents ou tuteurs, famille et population en général) pour l'apprentissage des enfants et les priorités pédagogiques de l'école.
3.b	Autonomise les élèves, et les encourage pour qu'ils participent aux activités et deviennent maîtres de leurs apprentissages.	Utilise le contexte et des stratégies adaptées à la culture pour autonomiser tous les élèves, encourager leur participation aux activités en classe et les amener à devenir maîtres de leurs apprentissages.	Établit un climat d'apprentissage inclusif et approprié à la culture, et met en place des stratégies adaptées pour autonomiser tous les élèves, encourager leur participation aux activités en classe et les amener à devenir maîtres de leurs apprentissages.	Modélise des stratégies efficaces et aide ses pairs à instaurer un climat d'apprentissage inclusif et à mettre en place des stratégies adaptées qui suscitent la participation de tous les élèves tout en les autonomisant et en les amenant à devenir maîtres de leurs apprentissages.	Orienté de manière exemplaire la mise en place de milieux d'apprentissage productifs, inclusifs et adaptés à la culture en revoquant les stratégies d'inclusion et en explorant de nouvelles approches pour susciter la participation des élèves et les autonomiser tout en les amenant à devenir maîtres de leurs apprentissages.

3.c	Amène les familles et l'ensemble des collectivités à participer à l'éducation des enfants.	Utilise un ensemble de stratégies pour impliquer les familles et les communautés dans l'éducation des enfants.	Prévoit des occasions appropriées à la culture et adaptées au contexte pour favoriser la participation des familles et communautés à l'éducation des enfants.	Travaille avec les collègues afin d'offrir aux familles et à leurs collectivités des occasions appropriées à la culture et adaptées au contexte de s'impliquer en collaboration dans l'éducation des enfants.	Met en place des processus et des partenariats adaptés au contexte et à la culture pour établir des programmes qui impliquent les familles et leurs collectivités dans l'éducation des enfants, ainsi que dans les grandes priorités et les activités scolaires.
3.d	Établit des relations positives dans l'école, avec les autres écoles et dans la communauté.	Comprend l'importance de bâtir des relations positives dans l'école, avec les autres écoles et dans la communauté.	Se présente à des activités qui permettront de tisser des liens positifs dans l'école, avec d'autres écoles et dans la communauté.	Participe à des activités qui permettent de tisser des liens positifs dans l'école, avec d'autres écoles et dans la communauté.	Repère et crée des occasions de tisser des liens positifs dans l'école, avec d'autres écoles et dans la communauté.
3.e	Échange avec le personnel de soutien de l'école et les personnes-ressources de la collectivité pour améliorer les pratiques pédagogiques et l'apprentissage des élèves.	Comprend l'importance de communiquer avec le personnel de soutien et les personnes-ressources de la collectivité.	Tire parti des connaissances et de l'appui du personnel de soutien et des personnes-ressources de la collectivité.	Tisse des relations de collaboration avec le personnel de soutien, les personnes-ressources de la collectivité, les élèves, les parents et les tuteurs.	Crée des occasions d'apprentissage qui appuient la participation équitable et continue de tous les élèves en collaborant avec le personnel de soutien, les personnes-ressources de la collectivité, les élèves, les parents et les tuteurs.

Norme 4 : Les enseignants créent un milieu d'apprentissage accueillant et sûr pour tous, notamment par l'établissement de bons liens affectifs avec les élèves.

	Domaine d'intérêt	Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
4.a	Connaît la culture, la langue et l'histoire propres à la collectivité où il exerce.	Connaît et comprend le rôle du contexte historique, linguistique et culturel dans le parcours éducatif de chacun.	Met en œuvre des stratégies d'enseignement adaptées à la culture, à la langue et au contexte historique des élèves et de la collectivité dans laquelle il enseigne.	Conseille et accompagne les collègues dans la mise en œuvre de stratégies d'enseignement adaptées au contexte historique, linguistique et culturel des élèves et de la collectivité dans laquelle ils enseignent.	Évalue la capacité des stratégies d'enseignement à s'inscrire dans le contexte historique, linguistique et culturel des élèves et de la collectivité dans laquelle il enseigne.
4.b	Connaît les étapes et les caractéristiques du développement physique, affectif, social, culturel et intellectuel des élèves.	Connaît les étapes et les caractéristiques du développement physique, affectif, social, culturel et intellectuel de ses élèves et leurs effets sur l'apprentissage.	Mobilise des stratégies d'enseignement en fonction de sa connaissance des étapes et des caractéristiques du développement physique, affectif, social, culturel et intellectuel des élèves, pour améliorer les apprentissages.	Sélectionne dans un répertoire pédagogique des stratégies d'enseignement souples, efficaces et adaptées à l'étape et aux caractéristiques du développement physique, affectif, social, culturel et intellectuel des élèves.	Accompagne de façon exemplaire l'équipe dans la sélection et l'élaboration de stratégies d'enseignement fondées sur la connaissance des différentes étapes et caractéristiques du développement physique, affectif, social, culturel et intellectuel des élèves, en vue d'améliorer les apprentissages.

4.c	Met en place un milieu d'apprentissage accueillant	Utilise, dans la classe, un ensemble de stratégies pour créer un milieu accueillant pour les élèves.	Utilise, dans la classe, un ensemble de stratégies pour créer un milieu accueillant qui tient compte du contexte communautaire et des langues locales.	Utilise, dans la classe, un ensemble de stratégies pour créer un milieu accueillant qui favorise le sentiment d'appartenance et intègre les langues et les cultures locales.	Met sur pied des stratégies et amène ses pairs à créer un milieu scolaire accueillant qui favorise le sentiment d'appartenance et intègre les langues et les cultures locales.
4.d	Met en place un milieu d'apprentissage efficace pour favoriser l'apprentissage des élèves.	Se montre capable d'organiser les activités en classe, d'établir des routines de travail et de fournir des directives claires.	Établit et maintient des routines de travail organisées qui créent un environnement où le temps des élèves est consacré à des apprentissages authentiques.	Conçoit et partage avec ses pairs un répertoire flexible de stratégies visant à s'assurer que tous les élèves profitent d'occasions d'apprentissage inspirantes.	Met en place des stratégies et amène les collègues à eux-mêmes instaurer des stratégies flexibles et efficaces qui favorisent l'apprentissage des élèves.
4.e	Applique et promeut des stratégies qui soutiennent le bien-être physique, affectif, social, intellectuel et spirituel des élèves dans un milieu d'apprentissage sûr et positif.	Utilise et met en place, avec du soutien, des stratégies qui améliorent le bien-être physique, affectif, social, intellectuel et spirituel des élèves dans un milieu d'apprentissage sûr et positif, et qui favorisent l'établissement de relations bienveillantes dans la classe.	Promeut l'emploi de stratégies et l'établissement de relations bienveillantes dans la classe et à l'école en cherchant à déterminer les racines des comportements, en fixant et en négociant des attentes claires avec les élèves et en gérant les problèmes de discipline de manière prompt, juste et respectueuse.	Modélise et partage avec ses pairs un répertoire flexible de stratégies en s'appuyant sur la recherche et l'expérience en milieu de travail afin de favoriser l'établissement de relations bienveillantes dans la classe et à l'école.	Démontre et pilote des initiatives pour aider ses pairs à élargir leur éventail de stratégies et pour améliorer le climat scolaire en favorisant l'établissement de relations bienveillantes dans la classe et à l'école.

Norme 5 : Les enseignants structurent l'enseignement et l'apprentissage de manière à favoriser le développement des élèves.

	Domaine d'intérêt	Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
5.a	Valorise la manière dont chaque élève apprend et intègre les façons autochtones de connaître, de faire, d'être et de croire.	Conçoit des programmes pédagogiques qui démontrent sa connaissance et sa compréhension de la recherche sur les manières d'apprendre des élèves et les façons autochtones de connaître, de faire, d'être et de croire.	Structure de manière cohérente des programmes pédagogiques en s'appuyant sur la recherche et les conseils de ses pairs concernant les manières d'apprendre des élèves et les façons autochtones de connaître, de faire, d'être et de croire.	Participe à la réflexion sur les modes d'apprentissage et les façons autochtones de connaître, de faire, d'être et de croire par la recherche, l'analyse des données d'évaluation de l'établissement et la collaboration avec l'équipe éducative.	Dirige le processus d'évaluation des programmes qui intègrent les modes d'apprentissage et les façons autochtones de connaître, de faire, d'être et de croire par de la recherche, l'analyse des données d'évaluation de l'établissement et la collaboration avec l'équipe éducative.
5.b	Établit des objectifs d'apprentissage axés sur l'élève qui reflètent les capacités de chacun.	Définit des objectifs d'apprentissage réalisables pour chacun.	Fixe avec l'élève des objectifs d'apprentissage clairs, stimulants et personnalisés ouvrant la porte à la réflexion personnelle.	Instaure un climat dans lequel élèves et enseignants co-établissent des critères d'évaluation et des objectifs individuels et collectifs motivants ouvrant la porte à la réflexion personnelle.	Instaure un climat hautement stimulant dans lequel élèves et enseignant co-établissent des critères d'évaluation et des objectifs individuels et collectifs motivants ouvrant la porte à la réflexion personnelle.
5.c	Élabore des séquences d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.	Instaure un cadre d'apprentissage stimulant à partir de sa connaissance du développement de l'élève et du curriculum.	Met en place, pour répondre à la diversité des besoins, des séquences et un cadre d'apprentissage reposant sur la pédagogie différenciée, à partir de sa connaissance du développement de l'élève et du curriculum.	Travaille en équipe à l'élaboration de séquences d'apprentissage en pédagogie différenciée, pour installer un cadre d'apprentissage efficace pour chacun.	Inspire par son recours à des pratiques exemplaires et accompagne l'équipe dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la pédagogie mise en place pour répondre à la diversité de besoins des élèves.

5.d	Sélectionne, adapte et structure les enseignements de manière à favoriser l'épanouissement des élèves.	Connaît et comprend les mécanismes fondamentaux de l'apprentissage, de la pédagogie différenciée et du soutien à plusieurs niveaux pour s'adapter aux besoins de chacun.	Met en place un environnement fondé sur les théories de l'apprentissage, de la pédagogie différenciée et du soutien à plusieurs niveaux pour construire son enseignement en fonction des capacités et des besoins de chacun.	Évalue, après analyse des résultats des élèves, les programmes qui intègrent les théories de l'apprentissage, de la pédagogie différenciée et du soutien à plusieurs niveaux en fonction des besoins et des capacités de chacun.	Emploie les résultats des élèves tirés d'une variété de sources pour piloter l'équipe dans l'évaluation de l'efficacité des activités qui intègrent les théories de l'apprentissage, la pédagogie différenciée et le soutien à plusieurs niveaux.
5.e	Assure la continuité entre les niveaux scolaires et lie l'ensemble du programme d'études approuvé.	Connaît et comprend l'importance de la continuité des enseignements entre les niveaux et les disciplines inscrites au programme approuvé des TNO.	Emploie sa connaissance des stratégies pour installer une continuité des enseignements entre les niveaux et les disciplines du programme approuvé des TNO ainsi que pour favoriser la pratique de la pédagogie différenciée et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage de chaque élève.	Modélise des stratégies de continuité pédagogique adéquates et efficaces entre les niveaux et les disciplines inscrites au programme approuvé des TNO pour favoriser l'apprentissage interdisciplinaire, la pédagogie différenciée et la cohésion dans les parcours d'apprentissages.	Soutient les collègues de façon exemplaire dans la sélection et la mise en œuvre de stratégies adéquates de continuité entre les niveaux et dans le programme approuvé d'études des TNO, pour favoriser l'interdisciplinarité, la pédagogie différenciée et la cohésion dans les parcours d'apprentissage des élèves.

Norme 6 : Les enseignants étudient et intègrent des stratégies pédagogiques de manière à créer des milieux respectueux de la culture et inclusifs propices à l'apprentissage et au développement des élèves.

	Domaine d'intérêt	Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
6.a	Emploie des formes de communication efficaces et respectueuses des cultures en classe.	Emploie différentes formes de communication verbales et non verbales pour motiver les élèves et favoriser leur apprentissage.	Emploie des stratégies de communication verbale et non verbales inclusives favorisant la compréhension, la participation, la motivation et la réussite des élèves.	Mobilise pour l'équipe et les élèves une gamme variée de stratégies de communication verbale et non verbale inclusives favorisant la compréhension, la motivation et la réussite des élèves.	Accompagne de façon exemplaire l'équipe dans l'intégration à l'enseignement d'une communication verbale et non verbale inclusive et emploie la collaboration et sa connaissance du contexte pour favoriser la compréhension, la motivation et la réussite des élèves.
6.b	Emploie une panoplie de stratégies d'enseignement éprouvées et en usage de même que des approches d'intégration scolaire conçues pour épauler les élèves dans leur croissance et leur développement.	Emploie une panoplie de stratégies d'enseignement qui démontrent sa compréhension de la croissance et du développement des élèves.	Sélectionne et met en œuvre résolument les stratégies d'enseignement et d'intégration scolaire appropriées et éprouvées pour développer les connaissances et les habiletés des élèves, leur capacité à résoudre des problèmes ainsi que leur esprit critique et leur créativité.	Emploie de façon souple et maîtrisée des stratégies d'enseignement et d'intégration scolaire appropriées et éprouvées pour développer les connaissances et les habiletés des élèves, leur capacité à résoudre des problèmes ainsi que leur esprit critique et leur créativité.	Accompagne de façon exemplaire les collègues dans l'évaluation, la révision et l'élargissement de leur répertoire de stratégies pédagogiques éprouvées et de pratiques d'intégration scolaire pour développer les connaissances et habiletés des élèves, leur capacité à résoudre des problèmes ainsi que leur esprit critique et leur créativité.

6.c	Intègre efficacement les technologies à son enseignement pour favoriser l'épanouissement des élèves.	Sait intégrer les technologies à son enseignement pour diversifier les activités d'apprentissage des élèves en lien avec le curriculum.	Emploie des stratégies pédagogiques propices à l'intégration des technologies pour stimuler les élèves et leur offrir du contenu pertinent et intéressant.	Modélise l'intégration de la technologie pour améliorer sa pratique pédagogique et l'apprentissage des élèves.	Accompagne les collègues de façon exemplaire dans l'intégration de la technologie récente afin d'en faire une source d'apprentissage pour tous les élèves.
6.d	Emploie des stratégies d'enseignement respectant l'approche axée sur les forces.	Démontre sa connaissance des stratégies d'enseignement respectant l'approche axée sur les forces pour favoriser le développement des élèves.	Systématise l'application de stratégies d'enseignement favorisant le développement des élèves par la valorisation de leurs forces.	Entretient le dialogue avec les élèves pour identifier leurs forces et élabore des stratégies d'enseignement en conséquence.	Accompagne les collègues de façon exemplaire dans la mise en œuvre de stratégies d'enseignement axées sur les forces ainsi que dans l'actualisation de la pratique pédagogique fondée sur la recherche et l'expérience, pour favoriser le développement des élèves.
6.e	Évalue et améliore la construction et la mise en œuvre des enseignements.	Sait exploiter les résultats des élèves pour évaluer sa propre pratique pédagogique et améliorer les apprentissages de chacun.	Réfléchit à ses expériences en enseignement et apprentissage et tente de les améliorer en se fondant sur les données probantes (p. ex. rétroactions et résultats des élèves) ainsi que sur sa connaissance du curriculum, pour planifier des activités qui répondent aux besoins de tous les élèves.	En équipe, réfléchit aux pratiques d'enseignement et d'apprentissage utilisées et les évalue en s'appuyant sur la rétroaction et les résultats des élèves, de même que sur sa connaissance du curriculum et des méthodes d'enseignement efficaces pour satisfaire à leurs besoins.	Accompagne les collègues de façon exemplaire dans l'évaluation régulière des pratiques d'enseignement et d'apprentissage pour satisfaire efficacement aux besoins des élèves. Il utilise pour cela les résultats des élèves, les documents du curriculum, différentes pratiques pédagogiques, ainsi que de la rétroaction des différents acteurs (élèves, personnel éducatif, parents et tuteurs).

Norme 7 : Les enseignants évaluent les apprentissages, les commentent régulièrement et indiquent aux élèves les résultats atteints de manière à soutenir leur épanouissement.

	Domaine d'intérêt	Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
7.a	Évalue fréquemment les apprentissages des élèves en fonction de leurs besoins en la matière.	Mobilise, pour évaluer les apprentissages des élèves, une diversité de modalités – informelles, formelles et diagnostiques, ainsi que formatives et sommatives.	Définit, sélectionne et exploite différentes modalités pour évaluer les apprentissages des élèves – informelles, formelles, diagnostiques, formatives et sommatives.	Élabore et met en œuvre une gamme complète de stratégies d'évaluation pour cerner et évaluer les besoins d'apprentissage des élèves, et y répondre.	Mobilise une gamme complète de stratégies d'évaluation innovantes et accompagne les collègues dans l'examen de leurs approches à l'évaluation, pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves.
7.b	Donne une rétroaction rapide aux élèves sur leurs apprentissages.	Comprend l'intérêt de donner une rétroaction rapide, efficace et utile aux élèves sur leurs apprentissages.	Donne une rétroaction rapide, efficace et utile aux élèves sur leurs réalisations afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs d'apprentissage.	Sait sélectionner dans un vaste répertoire la stratégie adéquate pour donner une rétroaction ciblée, construite sur une évaluation pertinente des besoins éducatifs de chacun, dans l'optique de soutenir l'apprentissage.	Inspire par son recours aux pratiques exemplaires et met en place des dispositifs pour accompagner les collègues dans la mise en œuvre de stratégies assurant une rétroaction rapide, efficace et utile.
7.c	Emploie des pratiques d'évaluation objectives et homogènes qui tiennent compte des besoins des élèves.	Maîtrise les outils d'évaluation équitables (exemples, grilles de correction et critères) et les exploite pour faire l'évaluation objective et homogène des apprentissages des élèves.	Maîtrise et co-crée des outils d'évaluation équitables (exemples, grilles de correction, critères, etc.) pour faire l'évaluation objective et homogène des apprentissages des élèves.	Coordonne la création d'outils d'évaluation équitables (exemples, grilles de correction, critères, etc.) pour permettre l'évaluation objective des élèves.	Dirige et évalue, dans le cadre du curriculum, de l'établissement et du système scolaire, la création d'outils d'évaluation équitables (exemples, grilles de correction, critères, etc.) permettant l'évaluation objective et homogène des élèves.

7.d	Interprète les résultats courants des élèves en fonction de leurs besoins pédagogiques.	Est capable d'interpréter les résultats courants des élèves pour évaluer les apprentissages et modifier sa pratique pédagogique en conséquence.	Sait analyser les résultats courants des élèves pour évaluer les apprentissages, déterminer le soutien nécessaire et modifier sa pratique pédagogique en conséquence.	Évalue en équipe l'efficacité de l'enseignement et des apprentissages à partir des résultats courants des élèves, pour orienter l'intervention et faire évoluer la pratique pédagogique en conséquence.	En équipe, mobilise et pilote l'apprentissage collaboratif qui utilise les résultats courants des élèves pour améliorer la pratique pédagogique en conséquence.
7.e	Communique les résultats des élèves à divers publics.	Sait adapter son discours en fonction du public (élève, parent ou tuteur) pour communiquer la progression de l'élève, et comprend l'intérêt de tenir un dossier d'élève fiable et précis.	Communique clairement et avec précision la progression de l'élève aux élèves, parents et tuteurs.	Communique de façon claire, concise et respectueuse avec des publics différents sur la progression des élèves.	En équipe, améliore les pratiques de l'école pour mettre en place une communication précise et informative au moment opportun concernant les apprentissages et réussites des élèves.

Norme 8 : Les enseignants s'engagent dans leur perfectionnement professionnel.

	Domaine d'intérêt	Transition et développement	Confiance et application	Renforcement et enrichissement	Innovation et transformation
8.a	Cerne et planifie des objectifs de perfectionnement professionnel en tenant compte de ses priorités personnelles, mais aussi de celles de ses pairs, de son école et de son organisme scolaire.	Comprend le rôle joué par les normes dans la détermination d'objectifs de perfectionnement professionnel qui tiennent compte de ses priorités personnelles, mais aussi de celles de ses pairs, de son école et de son organisme scolaire.	Se base sur les normes et sur les conseils de ses pairs pour cibler et planifier des objectifs de perfectionnement professionnel individuels et collectifs tenant compte de ses priorités personnelles, mais aussi de celles de ses pairs, de son école et de son organisme scolaire.	Étudie les normes et les données recueillies pour planifier les objectifs de perfectionnement professionnel personnels et soutenir les collègues pour déterminer et réaliser les objectifs répondant aux priorités individuelles, collectives et scolaires (école ou organisme).	Utilise ses connaissances profondes des normes et les données recueillies pour planifier et orienter les occasions de perfectionnement professionnel qui anticipent les priorités des collègues, de l'école et de l'organisme scolaire en la matière et y répondent.
8.b	S'engage dans la formation continue.	Comprend l'importance de la formation continue des enseignants pour l'amélioration des pratiques.	Suit de la formation continue pour améliorer ses connaissances et sa pratique, en fonction des priorités établies par la profession, l'école ou l'organisme scolaire.	Crée des occasions de formation continue en consultant et en commentant les recherches pertinentes, et participe et réfléchit à des formations spécialisées et avancées pour améliorer la qualité de sa pratique.	Établit des relations de collaboration pour élargir les occasions de formation continue en participant et en réfléchissant aux recherches ciblées et avancées et à des formations traditionnelles visant à améliorer la pratique.

8.c	Intègre des connaissances professionnelles dans sa pratique pédagogique pour favoriser le développement des élèves	Comprend l'importance du perfectionnement professionnel continu pour faciliter l'apprentissage des élèves.	S'inscrit dans des programmes de perfectionnement professionnel conçus pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves et réfléchit à la façon dont ces programmes peuvent favoriser leur développement.	Examine et évalue l'efficacité des activités de perfectionnement professionnel des enseignants à résoudre les besoins d'apprentissage des élèves et à favoriser leur développement.	Analyse, recommande et oriente des stratégies de perfectionnement professionnel avancé pour les collègues, l'école et les organismes scolaires axées sur l'amélioration des apprentissages et le développement des élèves.
8.d	S'engage avec les collègues à améliorer les pratiques pédagogiques dans l'école.	Recherche et applique les commentaires constructifs des superviseurs et des collègues pour améliorer sa pratique.	Prend part à des discussions entre collègues et applique les commentaires constructifs de ses pairs pour améliorer ses connaissances professionnelles et sa pratique.	Lance des discussions professionnelles entre collègues dans divers forums pour évaluer l'enseignement, ainsi qu'améliorer les connaissances et les pratiques professionnelles et les résultats scolaires des élèves.	Dirige et modélise un dialogue professionnel exempt de préjugés dans l'école ou les réseaux d'apprentissage professionnels, et s'appuie sur les commentaires, l'analyse de la recherche et la pratique actuelle pour améliorer les résultats des élèves.
8.e	Partage le savoir dans un esprit de collaboration.	Comprend l'utilité de partager son savoir dans un esprit de collaboration.	Partage son savoir à l'échelle locale dans un esprit de collaboration et donne des rétroactions utiles.	Organise et dirige des activités locales de partage de connaissances et participe à des activités régionales du genre dans un esprit de collaboration.	Organise et dirige des activités régionales ou même territoriales de partage de connaissances ou participe à des activités nationales ou internationales du genre dans un esprit de collaboration.

Coordonnées

Pour en savoir plus sur les normes pour les enseignants des TNO, communiquez avec les Services aux organismes scolaires et perfectionnement des éducateurs du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Tél. : 867-767-9353, poste 71262 | Courriel : newteachers@gov.nt.ca

Références

Australian Institute for Teaching and School Leadership, Limited. (2011). Normes professionnelles de l'Australie pour les enseignants. <https://www.aitsl.edu.au/standards>

British Columbia Teachers' Council. (19 juin 2019). Normes d'exercice de la profession enseignante en Colombie-Britannique. Gouvernement de la Colombie-Britannique. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/kindergarten-to-grade-12/teach/teacher-regulation/standards-for-educators/edu_standards_fr.pdf

Ministère de l'Éducation (2017). Normes professionnelles du Nunavut pour les enseignants. Gouvernement du Nunavut. https://gov.nu.ca/sites/default/files/final_pdfframework-ct-standards-english_sept2017.pdf